

Ouvrir le champ des possibles

Alors qu'ils sont porteurs de valeurs d'égalité, de solidarité et de justice sociale et qu'ils devraient être au cœur de toute démocratie, les droits sexuels et les droits des femmes sont aujourd'hui fortement malmenés.

Etat des lieux.

Marie-Pierre MARTINET,
secrétaire générale
du Planning Familial

Crise économique, crise politique, crise de l'Union européenne, crise de la pilule, IVG non légitimée, crise de l'autorité, xénophobie, homophobie, sexismes, inégalités femmes/hommes, droits humains bafoués... Les occasions de douter d'un projet de société plus égalitaire ne manquent pas. Dans un contexte socio-économique potentiellement « liberticide », le cocktail « précarité et conservatisme réactionnaire » conduit inévitablement à un recul des droits civiques et sociaux, notamment pour les femmes. L'Espagne est à ce titre « exemplaire », car la régression annoncée pour l'IVG contribuera à faire reculer les droits des Espagnoles de trente ans. Ce sont toutes les facettes des droits sexuels qui pâtissent du regain des conservatismes, malgré des objectifs divergents entre ces courants contestataires, de la droite souverainiste au néofascisme. Citons pour exemple l'initiative citoyenne européenne « One of us », heureusement rejetée par la Commission européenne, ou le rejet, fin 2013, au Parlement européen, du rapport Estrela portant sur des recommandations en matière de santé sexuelle et reproductive.

Que de propos homophobes entendus lors des manifestations antimariage pour tous ! Que d'inepties et de contre-vérités avancées par les opposants aux ABCD de l'égalité ou à l'Assemblée nationale, lors de la suppression de la notion de détresse des textes sur l'IVG !

Comment faire comprendre qu'ouvrir des droits à celles et ceux qui en sont privé-e-s ouvre

les champs des possibles, lutte contre les inégalités pour toutes et tous, tout en laissant le choix à chacun-e ?

L'illusion d'une libération de la sexualité

Ce sont la radicalisation des discours, les clivages exacerbés et leur légitimation dans la société qu'il nous faut analyser.

On touche ici le nœud de projets de société opposés. D'un côté, les tenants d'un système de domination du masculin sur le féminin, de l'hétérosexualité sur l'homosexualité au nom d'une pseudo-complémentarité entre les sexes, érigée en règle absolue. De l'autre, celles et ceux pour qui chaque citoyen-ne est « égal-e en droit », qui, pour accéder à cette égalité, agissent pour que les dominations soient déconstruites et combattues dans toutes les sphères du social, du politique ou de l'économie.

Retrouver l'essence de l'action citoyenne et politique sur ces droits implique leur légitimation. Les droits sexuels sont des droits fondamentaux et, au-delà d'une question prioritaire de santé publique, il s'agit bien d'autonomie, de liberté, d'indépendance, de citoyenneté.

Héritage culturel (cultuel ?), la sexualité n'est pas parlée, ni entre filles et garçons, femmes et hommes, ni entre les jeunes et leurs parents. Ainsi, une jeune, dans une véritable démarche de prévention, renonce à la pilule comme contraceptif et annonce : « Ma mère, si elle sait que je prends la pilule, elle va penser que je couche » ; ou un garçon craint de parler sexualité avec ses parents



© JEREMY BLANCHARD, LICENCE CC

car ils voudront le protéger en le mariant ! Notre société vit pourtant dans l'illusion d'une libération de la sexualité, alors qu'il s'agit de sexualisation jouant une transgression destinée à captiver le chaland. Sa portée en serait bien réduite si la sexualité était parlée simplement.

L'injonction et l'assignation aux rôles sociaux pour les deux sexes est vive : ne pas être « une fille à... » ou « une fille qui... », quel que soit le milieu social, avec un jugement très fort des garçons sur les filles ou des filles entre elles, dans un éternel débat entre la « mère » et la « putain ». Mais les garçons ne sont pas en reste, et s'inquiètent de savoir « comment durer longtemps » ou « comment faire pour que la fille, elle crie ». Ils ne peuvent avouer se masturber, de peur de ne pas être reconnus comme virils par les pairs, dans un ultime échec de la masculinité. Toutes et tous, et pas seulement les plus jeunes, ont une représentation aiguë du rôle de chacun-e sur et dans la sexualité. Le féminin a des devoirs et le



L'hétérosexisme repose sur l'illusion selon laquelle l'homme serait fait pour la femme, et, surtout, la femme pour l'homme, comme modèle nécessaire et ultime horizon de toute société humaine.

masculin des droits, avec une assignation et un contrôle importants de la sexualité et du corps des femmes.

Normes hétérocentrées et hétérosexistes

Pour la sociologue Isabelle Clair⁽¹⁾, «la sexualité participe de la construction du genre» et ce, au plus haut point. Le Planning Familial mesure en effet, lors de ses interventions, à quel point les jeunes, garçons comme filles, répondent aux rôles attendus d'eux, dans une norme hétérocentrée et hétérosexiste.

La philosophe Elsa Dorlin⁽²⁾ définit le mot «sexe» comme tout à la fois le sexe biologique, le rôle ou comportement défini comme l'attribut masculin ou féminin et la sexualité, au sens «avoir une sexualité».

Dans notre société hétéronormée, ces trois composantes du mot sexe doivent être cohérentes les unes avec les autres : sexe biologique, comportement ET sexualité. Ainsi toute rupture de cohérence, ne serait-ce qu'entre

deux des trois items, devient suspecte aux yeux de la société. Mouvements féministes et mouvements homosexuels ne sont donc pas deux causes parallèles mais une seule et même cause⁽³⁾. C'est l'ordre social inégalitaire dans lequel nous vivons, qui articule l'inégalité des sexes à l'inégalité des sexualités, qu'il faut combattre. Ce n'est évidemment pas un hasard si les personnes les plus homophobes sont en général les plus sexistes. Et vice-versa. En ce sens, être féministe, c'est nécessairement être contre l'homophobie ; militer contre l'homophobie, c'est nécessairement militer contre le sexismme, même si cette nécessité n'a pas toujours été comprise.

L'hétérosexisme repose sur l'illusion selon laquelle l'homme serait fait pour la femme, et surtout, la femme pour l'homme, comme modèle nécessaire et ultime horizon de toute société humaine. Dès lors, en attribuant à l'hétérosexualité le monopole de la sexualité légitime, cela a pour effet, sinon pour but, de proposer

(1) Isabelle Clair, «Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel» in Injep, *Agora débats/jeunesses n°60, «Jeunesse & sexualité: expériences, espaces, représentations»*, 2012.

(2) Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualité*, Puf, 2008.

(3) Louis-Georges Tin, Carine Favier, *Il faut déconstruire l'hétérosexisme*, tribune dans *Libération* du 23/06/11 (www.planning-familial.org/communiques-presse-archives/2011).

par avance une justification idéologique de l'inégalité des sexes et des sexualités.

Perpétuer un «ordre symbolique»

Les effets sociaux et le coût de cette idéologie ne sauraient être sous-estimés. Dans cette culture issue du XIX^e siècle, la double injonction à la conjugalité et à la parentalité constitue un système de pensée rigoureusement articulé, véritable quadrillage de l'espace social, qui marginalise et stigmatise ainsi le «vieux garçon», la «vieille fille», les «filles mères», les divorcés, le-couple-non-marié, le-couple-sans-enfants, les personnes homosexuelles, fussent-elles en couple, et même (voire surtout) avec enfants... Bref, toutes celles et ceux qui donnent le sentiment de ne pas ratifier l'ordre social du couple et de la filiation (essentiellement biologique). Ils et elles apparaissent dès lors comme un ferment de contestation sociale et de désordre naturel qu'il convient de rappeler à l'ordre symbolique, quels que soient leur sexe ou leur orientation sexuelle.

Cet ordre symbolique semble garantir à l'individu masculin qui y consent la maîtrise du monde social, à condition qu'il accepte de prouver dès son plus jeune âge, et pendant toute sa vie, démonstration exigeante et épuisante à la longue, qu'il n'est ni un bébé, ni une fille, ni enfin un «pédé», en bref, un homme, un vrai. Pour l'individu féminin, cette culture où elle semble occuper une position valoris-

sante, puisque désirée, courtisée, adulée, tout en étant, en fait, encadrée, contrôlée, dominée, lui promet un bonheur merveilleux, la perspective paisible et rassurante d'une vie de famille dans une société où la complémentarité des sexes s'accorderait avec l'égalité des chances. Mais loin d'être un principe d'égalité ou de réciprocité, c'est un système qui, par la conjugalité et la maternité, confirme la domina-

tion masculine dans les rapports de sexe. Il entretient les femmes dans l'idée que leur généreuse douceur les destine *naturellement* au service de l'homme et de la famille, et, parallèlement, conforte les hommes dans le sentiment que la femme leur est *naturellement* due, selon l'ordre des choses, et en raison aussi de leur « vaillance », obscure conviction qui justifie confusément et a priori les agressions et harcè-

lements sexuels de toutes sortes, perpétrés parfois en toute quiétude, voire dans un esprit de relative légitimité bien entendu intolérable (violences faites aux femmes ou aux gays, viols, viols de guerre, viols correctifs de lesbiennes...).

Une division du monde social à combattre

Le culte de la puissance physique et sexuelle, inhérent à la constitution de l'identité masculine, telle qu'elle se conçoit dans nos sociétés, tend à valoriser et à favoriser les démonstrations de force, si brutales soient-elles, permettant de comprendre la corrélation entre violence et masculinité, les violences physiques sexuelles ou non étant très majoritairement le fait d'individus masculins largement conditionnés.

On comprend alors mieux, pour pouvoir les combattre, les propos alarmistes récurrents sur le nombre d'IVG et leur injonction au traumatisme obligatoire, l'unique responsabilité des femmes quant aux conséquences d'une relation sexuelle assortie de la condamnation ferme de tout échec... La médicalisation et la psychologisation de la sexualité participent du renforcement permanent du contrôle social sur le corps de femmes. Et quand les politiques de santé malmènent une structure comme la maternité des Lilas, respectueuse des femmes et des couples, ce n'est pas autre chose in fine! (voir encadré)

Il convient donc de déconstruire cette primauté de genre et de sexe, cette vision et division du monde social, qui articule la promotion exclusive de l'hétérosexualité (avec la double injonction à la conjugalité et la parentalité), au détriment des femmes et des homosexuels. C'est ce que promeut le Planning Familial, en défendant l'absolue nécessité d'une éducation à la sexualité dès la petite enfance, pour toutes et tous. C'est un enjeu social prioritaire. ●

La maternité des Lilas, une victoire à confirmer



© DR

Fondée en 1964, la maternité des Lilas fut d'emblée un lieu militant pour les médecins et pour les femmes. Elle a participé à toutes les luttes pour le droit des femmes à disposer de leur corps, à décider de poursuivre ou non une grossesse, pour la libéralisation de la contraception et de l'avortement. A la maternité, hôpital privé conventionné de secteur 1, s'ajoute un centre d'orthogénie et de planification. Les IVG y sont prises en charge jusqu'à quatorze semaines. Dès 1976, malgré le succès de son fonctionnement, la maternité des Lilas fut menacée de fermeture pour des impératifs de rentabilité. La lutte fut engagée par le personnel, en coordination avec les usagers.

Les difficultés ont repris de plus belle. Aujourd'hui la vétusté des locaux impose leur reconstruction.

Après avoir refusé de débloquer les fonds nécessaires et envisagé de transférer la maternité à Montreuil, ce qui aurait signifié un arrêt de mort, l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France et son directeur, Claude Evin, viennent de céder devant la lutte exemplaire du personnel, très attaché au lieu et à son projet médical, des habitants des Lilas et des associations. Reste à trouver le financement qui permettra la reconstruction de ce lieu hautement symbolique, voué à la défense des droits des femmes depuis cinquante ans. Rappelons que François Hollande avait promis, en 2012, le maintien sur place de la maternité des Lilas...

Nicole SAVY, coresponsable du groupe de travail LDH « Femmes, genre, égalité »